

NOUVEAU!

A conserver

Mise en œuvre progressive d'un accès par badge personnalisés dans les 3 déchetteries

De quoi s'agit-il ?

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre met en place, dès cette année 2018, un système de contrôle et de gestion par cartes, des entrées de ses 3 déchetteries dans un souci d'équité d'usage du service et de suivi rigoureux d'exploitation. Ce dispositif vise un contrôle renforcé mais aussi de conseil dispensé par les agents des déchetteries.

Cette mise en place sera toutefois progressive tout au long de l'année 2018 et par étapes afin que chacun d'entre vous puisse avoir sa carte magnétique personnelle. En amont et à compter du 1^{er} mars, chacune des 3 déchetteries communales sera équipée d'un système d'accès par barrière (Dans les premiers temps, elle sera actionnée manuellement par les agents communales). **Lors de votre première venue dans l'une des déchetteries, un agent vous remettra une fiche à remplir (ci-contre) et à nous remettre afin qu'un badge soit généré. Ce badge sera immédiatement opérationnel.**

Qui est concerné ?

Tout le monde devra justifier d'un badge pour accéder au site de la déchetterie de son choix. À commencer par les habitants du territoire intercommunal. Chacun devra justifier d'un badge d'accès. Il en est de même pour les associations et les artisans dont le siège social est implanté localement. Les collectivités et administrations n'échapperont pas non plus à la règle.

Comment ça marche ?

L'utilisation du badge sera simple. **Il suffira pour l'automobiliste de « scanner » sa carte à la barrière d'entrée de la déchetterie, qui se lèvera automatiquement.** Chaque passage sera recensé dans une base de données.

Retrouvez au dos les horaires des 3 déchetteries

Communauté de Communes de la
**Côte
d'ALBÂTRE**

3 déchetteries
Brametot
Cany-Barville
Saint Valéry en Caux

Pour toute information : Service déchets

☎ 02 35 57 50 69

✉ déchets@cote-albatre.com

A retourner
auprès de votre déchetterie habituelle

Cadre réservé Communauté de Communes
Badge N°

DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS DÉCHETTERIE

A compléter et à remettre auprès des Techniciens de votre déchetterie habituelle

- 1 carte par foyer / association / collectivité / collectivité / entreprise -

📍 * Vous êtes un particulier, ou représentez une association, une collectivité ...

Mime M. NOM : Prénom :

ou **NOM ASSOCIATION / COLLECTIVITE** :

Adresse : N° Rue :

Code Postal : 76 Commune :

Tél : Adresse mel :

Si vous êtes un particulier : Nombre de personnes résidant dans votre foyer : pers. (information facultative)

Vous souhaitez retirer votre badge (sous 2 semaines) auprès de la déchetterie de :

Brametot Cany-Barville Saint Valéry en Caux

Date & Signature

📍 * Vous êtes commerçant / artisan, vous représentez une entreprise

Raison Sociale / NOM : SIRET :

Adresse : N° Rue :

Code Postal : 76 Commune :

Tél : Adresse mel :

Adresse de facturation si différente de celle ci-dessus :

Adresse : N° Rue :

Code Postal : 76 Commune :

Tél : Adresse mel :

Vous souhaitez retirer votre badge (sous 2 semaines) auprès de la déchetterie de :

Brametot Cany-Barville Saint Valéry en Caux

Cachet de l'entreprise

Nom & Prénom de la personne
représentant l'entreprise :

Date & Signature

* Les informations recueillies sont uniquement destinées au Service Déchets de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en contactant le service déchets de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.